

# GESTION PROFESSIONNELLE DE VOS DECHETS ORGANIQUES ADAPTES A VOTRE ETABLISSEMENT

SUEZ a développé un concept unique pour la collecte des déchets organiques produits par les restaurants, traiteurs ou petites restauration dénommé « **Clean Cuisine** »



## Clean Cuisine

Responsabilité  
de votre  
établissement

### Garantir la sécurité sanitaire

- Hygiène: AFSCA sécurité de la chaîne alimentaire
- Démarche HACCP
- Conformités règlementaires régionales relatives aux tri des déchets (OVAM, OWD, IBGE)
- Déchets de Cat 3: traçabilité et document de transport/commercial

### Optimiser votre efficacité

- réduction du volume de déchets
- maîtrise du tri à la source
- logistique simple et sûre
- valorisation de tous types de déchets
- Amélioration de votre empreinte environnementale

### Maîtriser votre budget

- Tri = diminution du volume du déchets résiduels
- optimisation de la logistique: ONE STOP SHOPPING
- passage d'une gestion fragmentée à une gestion intégrée et globale

# ONE STOP SHOPPING

## Collecte groupée des 3 principaux flux produits

- Verre bouteille
- Huiles et Graisses alimentaires
- Déchets organiques de cuisine

### Réipients:

Conteneur à roulettes de 120 L : pour les déchets de cuisine et verres bouteilles

avec couvercle hermétique (odeur)

Fûts de 60 – 120 ou 200L pour les huiles et graisses alimentaires

Photos

**Système d'échange** : apport conteneur propre et reprise conteneur plein

### Législation :

Les déchets organiques, dont il est question, peuvent contenir des sous produits animaux (SPA) de Cat 3 et produits dérivés et sont donc soumis au Règlement Européen EU 1069/2009

Obligations liées à la classification en Cat 3:

- Document de transport = document commercial

Un document commercial (formulaire type) doit accompagner les déchets durant leur transport. Pour les transports groupés -> autant de documents que de clients/points d'enlèvement. -> le document commercial est automatiquement généré par notre système SAP.

- Traçabilité complète du lieu d'enlèvement jusqu'au centre de traitement
- Enregistrement et agrément obligatoire du collecteur et transporteur, du centre de transfert, entreposage et du centre de traitement

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site web

SUEZ.be

ou nous contacter nos équipes au 0800 90 789